



Sainte-Foy, le 27 novembre 2003

Monsieur Patrick De Geyter
Coordonnatrice SGE
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

N° de dossier : **PE-25826**

Objet : Rapport d'audit d'enregistrement

Monsieur,

Dans le cadre du programme d'enregistrement du système de gestion environnementale de votre entreprise, nous vous faisons parvenir le rapport d'audit revu et approuvé par un évaluateur du BNQ.

Espérant que le tout vous donnera satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable d'activité administrative,


Jocelyne Gingras

JG/lb

p. j. (1)

1 888 267-1-ISO

Parc technologique
du Québec métropolitain
333, rue Franquet
SAINTÉ-FOY (Québec)
Canada G1P 4C7
Téléphone : (418) 652-2296
Télécopieur : (418) 652-2221

8475, avenue Christophe-Colomb
MONTRÉAL (Québec)
Canada H2M 2N9
Téléphone : (514) 383-3253
Télécopieur : (514) 383-3260



Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2004,
R-3556-2004

ENREGISTREMENT DE SYSTÈMES

BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC

SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

RAPPORT D'AUDIT DE RENOUVELLEMENT

PRÉPARÉ PAR : PAUL G. CHÉNARD

DATE : 2003/11/08

1. INFORMATION GÉNÉRALE**1.1 AUDITÉ**

Raison sociale : Société en commandite Gaz Métropolitain
N° civique et rue : 1717, rue du Havre
Ville , province, code postal : Montréal QC H2K 2X3

Représentant(e) de la direction : **Patrick De Geyter**
Titre ou fonction : Coordonnateur du SGE

1.2 CHAMP D'APPLICATION DE L'ENREGISTREMENT

Norme de référence : **ISO 14001 (1996)**

Portée de l'enregistrement :

Exploitation et développement d'un réseau de distribution de gaz naturel au Québec. Ces activités comprennent le transport et l'emmagasinerage du gaz naturel, ainsi que la distribution auprès des clientèles.

Autres lieux que l'adresse principale où le système a été vérifié :

1. Bureau d'affaires Saguenay/Lac Saint-Jean, 1100 rue Bersimis, Saguenay QC G7K 1A5
2. Poste de livraison de Chicoutimi
3. Poste de livraison de Jonquière
4. Usine LSR, 11201 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal QC H1C 1H2
5. Bureau d'affaires des Laurentides, 905 Michèle-Bohec, Blainville QC
6. Poste de livraison de Mirabel
7. Gestion de la flotte, 1717 rue du Havre, Montréal QC H2K 2X3

1.3 AUTRE INFORMATION

Date de l'audit : 2003/11/05-07

Nom des membres de l'équipe	Rôle au sein de l'équipe
Paul G. Chénard	Auditeur responsable
Marc Carreau	Auditeur

2. ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES À L'AUDIT D'ENREGISTREMENT

Activités	Date de réalisation	Commentaires, s'il y a lieu
Revue des documents du système de gestion	S/O	S/O
Préaudit du système de gestion	S/O	S/O

3. AUDIT

3.1 OBJECTIFS DE L'AUDIT

Dans le cadre de la démarche d'enregistrement, l'audit du système a pour objectif :

- de vérifier la conformité aux exigences de la norme;
- de s'assurer de la mise en œuvre du système de gestion;
- de juger de la capacité du système de gestion à assurer une saine gestion environnementale.

3.2 DONNÉES DE L'AUDIT

L'audit s'est déroulé selon le plan d'audit présenté à l'**annexe A**. Les membres de l'équipe d'audit, les dates de l'audit et les documents de référence de l'entreprise y sont spécifiés.

3.3 RÉUNION D'OUVERTURE DE L'AUDIT

Une réunion d'ouverture a eu lieu le 2003/11/05 par conférence téléphonique entre trois établissements. La fiche de présence est présentée à l'**annexe B**. Lors de la réunion d'ouverture, l'équipe d'audit a été présentée aux représentants de l'entreprise. Les objectifs de l'audit ont été identifiés. Le plan d'audit ainsi que les procédures d'audit ont été revus et tous les points ambigus ont été résolus. Les représentants de l'entreprise ont confirmé que les locaux, les équipements, les lieux à auditer et les guides étaient disponibles pour procéder à l'audit.

3.4 RÉUNION DE FERMETURE DE L'AUDIT

Une réunion de fermeture a eu lieu le 2003/11/07 au siège social. La fiche de présence est présentée à l'**annexe C**. Lors de la réunion de fermeture, l'auditeur responsable a présenté les conclusions de l'audit aux représentants de l'entreprise et s'est assuré de leur compréhension.

3.5 RÉSULTATS DE L'AUDIT

Les résultats de l'audit sont présentés au point 3.7 Le système de gestion a été jugé conforme et bien maintenu par l'organisme. Un résumé des éléments audités et des résultats obtenus est présenté à l'**annexe D**.

3.6 DÉROULEMENT DE L'AUDIT

L'organisme possède un réseau étendu de gazoducs surveillé par un centre de contrôle à Montréal. Son entretien est partagé entre neuf (9) bureaux d'affaires régionaux. Plusieurs dizaines de postes de distribution et une usine de liquéfaction complètent le réseau.

Compte tenu du nombre d'auditeurs, de la durée de l'audit, des contraintes de déplacement, de la représentativité des sites, de la répartition des risques apparents liés aux installations et du partage des rôles et responsabilités, il a été convenu de visiter le siège social, deux bureaux d'affaires, trois postes de distribution, l'usine LSR et un atelier spécialisé au siège social. Les auditeurs ont parfois travaillé séparément et parfois ensemble. L'audit entier s'est déroulé en français. Le plan d'audit est présenté dans l'annexe A. et s'est déroulé aux dates indiquées.

Aucune difficulté notable n'a été rencontrée et les auditeurs ont pu échantillonner le SME suffisamment pour appliquer le plan.

3.7 JUGEMENT GLOBAL SUR LE SYSTÈME DE GESTION

Aucune DAC majeure et aucune DAC mineure n'a été relevée.

Le système présente des preuves irréfutables de maintien dans toutes ses composantes et des indices de performance qui témoignent d'un effort d'amélioration continue de la performance environnementale.

Le processus d'audit interne continue de relever des points à corriger et couvre toutes les composantes du système.

Les auditeurs ont relevé les points forts suivants :

1. Le système est manifestement « mature » et bien rodé.
2. Malgré sa maturité, l'organisme continue de vouloir lui trouver plusieurs améliorations, notamment la banque de données SYM²DUT et le chiffrier des aspects. Ce ne sont que deux des outils en voie d'essai pour déterminer s'ils peuvent être intégrés officiellement au SME.
3. Le processus de veille législative continue de fonctionner efficacement. Il permet non seulement de réaliser l'engagement de conformité légale énoncé dans la politique, mais aussi celui de participer au développement des politiques publiques en matière d'environnement.
4. Le SME et la politique sont particulièrement bien communiqués à tous les niveaux et ceux-ci démontrent qu'ils y sont sensibilisés. Bref, les auditeurs concluent que l'implication de tous les employés et cadres rencontrés représente la situation dans l'ensemble du personnel.
5. La compétence de l'équipe de gestion du SME.
6. La maîtrise opérationnelle dans tous les lieux visités.
7. Le tableau de bord environnemental qui résume clairement l'évolution de la performance environnementale de l'organisme.

Par ailleurs, les auditeurs sont d'avis que les points suivants gagneraient à être améliorés :

1. Le libellé de la cible 4 de l'objectif 1.3 est défectueux. Les procédures et programmes pour l'atteindre sont assez clairs pour présumer du libellé exact, mais la liste que la Norme demande de documenter se doit d'être claire.
2. Les certificats d'analyse des gaz utilisés pour étalonner les détecteurs se limitent aux étiquettes fixées aux bonbonnes, ce qui ne les protégerait pas en tout temps d'une perte ou d'une détérioration.
3. Des formulaires F4.5.1.1 au bureau d'affaires des Laurentides ne sont pas toujours systématiquement cochés par certains employés pour indiquer clairement quand les détecteurs ne requièrent pas d'étalonnage ou d'entretien. Par contre, les preuves examinées par l'auditeur indiquent que le besoin d'étalonnage ou d'entretien est systématiquement enregistré par tous les employés.
4. La terminologie utilisée dans le registre RE_2 pour désigner les divers types de déchets n'est pas normalisée. Il pourrait résulter une certaine confusion au moment de la synthèse de tous ces renseignements pour le tableau de bord, bien que cette possibilité ne se soit pas encore manifestée.

4. CONCLUSION GÉNÉRALE

À la suite de cet audit de renouvellement, l'auditeur responsable recommande au BNQ-ES de renouveler l'enregistrement du système de gestion environnementale de l'entreprise comme conforme à la Norme ISO 14001/1996.

5. DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

À la suite de l'audit, le processus d'enregistrement se poursuit avec la remise au BNQ-ES du présent rapport. Le certificat d'enregistrement n'est délivré à l'entreprise que lorsque le BNQ-ES approuve les conclusions du présent rapport et la fermeture des DAC majeures s'il y a lieu.

6. LIMITES DE L'AUDIT

Il est important de rappeler que, compte tenu du principe d'échantillonnage qui prévaut dans le contexte d'un audit, l'absence de déficience dans un secteur donné, ne signifie pas qu'il n'en existe aucune. En conséquence, la direction de l'entreprise est priée de s'assurer elle-même de la conformité de son système et d'y apporter les correctifs qui s'imposent.

Le BNQ-ES tient à souligner la responsabilité que l'entreprise a de s'assurer périodiquement du maintien de la conformité et de l'efficacité de son système. La revue de direction étant un outil privilégié, le BNQ-ES demande à l'entreprise de lui faire parvenir les procès-verbaux de ses prochaines revues de direction.

7. CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

Aucun document obtenu de l'entreprise dans le contexte de l'audit d'enregistrement ne sera gardé par l'équipe d'audit; tout document sera versé au dossier du BNQ-ES. Aucune information relative à cet audit ne sera communiquée à un tiers, à moins d'une autorisation explicite de l'entreprise ou lorsque l'organisme accréditeur du BNQ-ES en fera la demande.

Un exemplaire du présent rapport d'audit d'enregistrement approuvé par l'évaluateur du BNQ-ES est transmis au client.

8. DATE DE L'AUDIT DE MAINTIEN

- Conformément à la planification établie par le BNQ-ES, la date du prochain audit de maintien aura lieu au cours du mois/année suivants : **mai 2004.**
- Contrairement à la planification établie par le BNQ-ES et pour les raisons indiquées aux rapports d'audit; l'auditeur/l'auditrice responsable recommande qu'un audit de maintien supplémentaire ait lieu au cours du mois/année suivants :



ENREGISTREMENT DE SYSTÈMES

Auditeur responsable Paul J. Chénard Date: 2003/11/08

Responsable du programme ou
personne désignée par celui-ci : [Signature] Date: 2003/11/08

Note du BNQ :



Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2004,
R-3556-2004

ENREGISTREMENT DE SYSTÈMES

ANNEXE A

PLAN D'AUDIT

Original

N° de la révision du plan : 03

Page 1 de 8

Adresse(s) de l'audit :

Site 1

Siège social ()
1717, rue du Havre
Montréal, QC H2K 2X3
Tél. : (514) 598-3444
Resp. : Patrick De Geyter

Site 2

BA Saguenay/Lac St-Jean (1330)
1100, rue Bersimis
Saguenay, QC G7K 1A5
Tél. : (418) 696-2231
Resp. : Michel Asselin

Site 3

Poste de livraison de Chicoutimi
Tél. : (418) 696-2231
Resp. : Michel Asselin

Site 4

Poste de livraison de Jonquières
Tél. : (418) 696-2231
Resp. : Michel Asselin

Site 5

Usine LSR (1340)
11201, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal, QC H1C 1H2
Tél. : (514) 494-2424
Resp. : Pierre-André Blais

Site 6

BA Laurentides (1220)
905 Michelle Bohec, Blainville QC
Tél. : 450-434-4266
Resp. : Lucie Picard

Site 7

Poste de livraison de Mirabel
Tél. : 450-434-4266
Resp. : Lucie Picard

Site 8

Gestion de la flotte (2120)
1717, rue du Havre
Montréal, QC H2K 2X3
Tél. : (514)
Resp. : Roger Constantin

Objectifs de l'audit :

Dans le cadre de la démarche d'enregistrement, l'audit du système de gestion a pour objectif :

- de vérifier la conformité aux exigences de la norme;
- de s'assurer de la mise en œuvre du système;
- de juger de la capacité du système à assurer une saine gestion environnementale.

Portée de l'enregistrement :

Exploitation et développement d'un réseau de distribution de gaz naturel au Québec. Ces activités comprennent le transport et l'emmagasinage du gaz naturel, ainsi que la distribution auprès des clientèles.

Langue de travail :
Français

Norme de référence :
ISO 14001 (1996)

Documents SGE de référence : Versions à jour du Manuel du SGE, des programmes et des procédures en vigueur au moment de l'audit.

Diffusion du rapport d'audit :

- L'original du rapport d'audit sera conservé dans le dossier du BNQ-ES.
- Un exemplaire du rapport d'audit sera communiqué à l'entreprise audité à la suite de la revue et de l'approbation des données de l'audit par le BNQ-ES.

Date prévue de sortie du rapport d'audit :

Environ 3 semaines après l'audit, dans le cas où seraient demandées d'actions correctives mineures sont levées, environ 3 semaines suivant la fermeture des demandes d'actions correctives majeures.

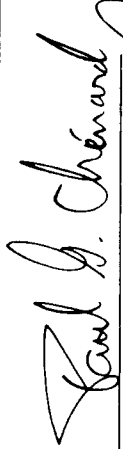
Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2004,
R-3556-2004

Original : 2004.12.22

Exigences particulières en matière de confidentialité :

- Aucun document obtenu de l'entreprise dans le contexte de cet audit ne sera gardé par les membres de l'équipe d'audit; tout document sera versé au dossier du BNQ-ES.
- Aucune information relative à cet audit ne sera communiquée à un tiers, à moins d'une autorisation écrite de l'entreprise ou lorsque l'organisme accrédité du BNQ-ES en fera la demande.

Plan d'audit préparé par :



Paul Chénard, auditeur responsable

Date : 2003/10/17

Plan d'audit accepté par le client:

Date : 06/11/2003.

12 NOV 2003

**Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2004,
R-3556-2004**

Site	Date	Heure	Secteur / Activité	Auditeur / Auditrice	Répondants
	2003/11/05	08h00	RÉUNION D'OUVERTURE (MC participera par conférence téléphonique à partir du site 2)	PC MC	NOTE : S'il vous plaît, prévoir la présence d'un membre de la haute direction ou d'un de ses représentants.
Site 6	2003/11/05	08h30	4.4.6 Maîtrise opérationnelle	PC	L Picard
			4.4.7 Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir	PC	L Picard
			4.5.2 Non-conformité, action corrective et action préventive	PC	L Picard
			4.5.1 Surveillance et mesurage	PC	L Picard
			4.5.3 Enregistrements	PC	L Picard
			4.4.2 Formation, sensibilisation et compétence	PC	L Picard
Site 2	2003/11/05	08h30	4.4.6 Maîtrise opérationnelle	MC	M Asselin
			4.4.7 Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir	MC	M Asselin
			4.5.2 Non-conformité, action corrective et action préventive	MC	M Asselin
			4.5.1 Surveillance et mesurage	MC	M Asselin
			4.5.3 Enregistrements	MC	M Asselin
			4.4.2 Formation, sensibilisation et compétence	MC	M Asselin
Sites 1 et 2		11h30	Repas		

Original : 2004.12.22

Lieu	Date	Heure	Secteur / Activité	Auditeur / Auditrice	Répondants
Site 1	2003/11/05	13h00	4.4.6 Maîtrise opérationnelle	PC	PA Blais ou C Bergevin
			4.4.7 Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir	PC	PA Blais ou C Bergevin
			4.5.2 Non-conformité, action corrective et action préventive	PC	PA Blais ou C Bergevin
			4.5.1 Surveillance et mesurage	PC	PA Blais ou C Bergevin
			4.5.3 Enregistrements	PC	PA Blais ou C Bergevin
			4.4.2 Formation, sensibilisation et compétence	PC	PA Blais ou C Bergevin
Site 3	2003/11/05	13h00	4.4.6 Maîtrise opérationnelle	MC	M Asselin
Site 4			4.4.7 Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir	MC	M Asselin
			4.5.2 Non-conformité, action corrective et action préventive	MC	M Asselin
			4.5.1 Surveillance et mesurage	MC	M Asselin
			4.5.3 Enregistrements	MC	M Asselin
			4.4.2 Formation, sensibilisation et compétence	MC	M Asselin
Site 5	2003/11/05	16h30	Conférence téléphonique de l'équipe d'audit	PC, MC	À huis clos
Site 6		17h00	Revue des éléments de la journée avec l'audité (en conférence téléphonique avec le site 2 si nécessaire)	PC, MC	PDG et Stéphanie Myre

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2004,
R-3556-2004

Entreprise : Société en commandite Gaz Métropolitain

N° de dossier BNQ : PE 25826-1

N° de la révision du plan : 03

Page

ref. c:\documents and settings\clients\mes documents\bnq\gazm03\planreeng.doc

Lieu	Date	Heure	Secteur / Activité	Auditeur / Auditrice	Répondants
Site	2003/1/06	08h00	4.2 Politique environnementale	MC, PC	P De Geyter (PDG)
			4.4.1 Structure et responsabilité	PC, MC	PDG
			4.4.4 Documentation du système de management environnemental	MC, PC	PDG
			4.4.5 Maîtrise de la documentation	MC, PC	PDG
			4.5.3 Enregistrements	PC, MC	PDG
			4.5.4 Audit du système de management environnemental	MC, PC	PDG
			4.4.6 Maîtrise opérationnelle (fournisseurs et sous-traitants)	PC, MC	Alain Lajoie, Claude Trépanier
		11h30	Repas	PC, MC	

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2004,
R-3556-2004



Enregistrement de systèmes

PLAN D'AUDIT DE
RENOUVELLEMENT

ISO 14001

Entreprise : Société en commandite Gaz Métropolitain

N° de dossier BNQ : PE 25826-1

N° de la révision du plan : 03

ref. : c:\documents and settings\clients\mes documents\bnqgazm03\planreeng.doc

Page

Original : 2004.12.22

Lieu	Date	Heure	Secteur / Activité	Auditeur / Auditrice	Répondants
Site 8	2003/11/06	13h00	4.4.6 Maîtrise opérationnelle	MC	R Constantin
			4.4.7 Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir	MC	R Constantin
			4.5.2 Non-conformité, action corrective et action préventive	MC	R Constantin
			4.5.1 Surveillance et mesurage	MC	R Constantin
			4.5.3 Enregistrements	MC	R Constantin
			4.4.2 Formation, sensibilisation et compétence	MC	R Constantin
Site 7	2003/11/06	13h00	4.4.6 Maîtrise opérationnelle	PC	L Picard
			4.4.7 Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir	PC	L Picard
			4.5.2 Non-conformité, action corrective et action préventive	PC	L Picard
			4.5.1 Surveillance et mesurage	PC	L Picard
			4.5.3 Enregistrements	PC	L Picard
			4.4.2 Formation, sensibilisation et compétence	PC	L Picard
Site 1	2003/11/06	16h30	Réunion de l'équipe d'audit	PC, MC	A huis clos
		17h00	Revue des éléments de la journée avec l'audit	PC, MC	S Myre - PDG

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2004,
R-3556-2004SCGM - 5, Document 1
Page 21 de 34

Site	Date	Heure	Secteur / Activité	Auditeur / Auditrice	Répondants
	2003/1/07	08h00	4.3.1 Aspects environnementaux	PC, MC	PDG
			4.3.3 Objectifs et cibles	MC, PC	PDG
			4.3.4 Programme(s) de management environnemental	PC, MC	PDG
			4.3.2 Exigences légales et autres exigences	MC, PC	PDG et Lyne Burelle
			4.5.1 Surveillance et mesurage	PC, MC	M ouyed
			4.4.7 Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir	MC, PC	Valérie Touchette
			4.4.3 Communications	MC, PC	Sylvain Coulombe ou Stéphane Leclerc
Site 1		12h00	Repas	PC, MC	
Site 1		13h00	4.6 Revue de direction	PC, MC	M Tessier ou M Despars
			Vérification de l'utilisation de la marque d'enregistrement	PC, MC	PDG
			4.1 Exigence générale	PC, MC	PDG
		14h30	PRÉPARATION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT	PC, MC	À huis clos
		15h30	REVUE DES ÉLÉMENTS AVEC LE PERSONNEL CONCERNÉ	PC, MC	M Tessier – Despars – Noél – Lyne – PDG - Ouyed
		16h00	RÉUNION DE CLÔTURE	PC, MC	
		PRIORITÉS	Maîtrise opérationnelle ; prévention des situations d'urgence et capacité à réagir ; formation, sensibilisation et compétence des employés ; communications internes ; suivi des non-conformités et application des mesures correctives et préventives		

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2004,
R-3556-2004



Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2004,
R-3556-2004

ENREGISTREMENT DE SYSTÈMES

ANNEXE B et C

PRÉSENCES AUX RÉUNIONS D'OUVERTURE

ET DE FERMETURE



Société en commandite Gaz Métro
pour l'année au 30 septembre 2004,
R-3556-2004

ENREGISTREMENT DE SYSTÈMES

ANNEXE D

TABLEAU D'AUDIT

Éléments de la norme		Secteurs audités										Référence aux DAC			
		Direction, 1717 du Havre, Montréal	1100 Bersimis, Saguenay	Poste de livraison Chicoutimi	Poste de livraison Jonquière	Usine LSR, 11201 H.-Bourassa, Mtl	905 Michèle-Bohec, Blainville	Poste de livraison Mirabel	Gestion de la flotte, 1717 du Havre						
4.2	Politique environnementale	X													
4.3.1	Aspects environnementaux	X													
4.3.2	Exigences légales et autres exigences	X													
4.3.3	Objectifs et cibles	X													
4.3.4	Programme(s) de management environnemental	X													
4.4.1	Structure et responsabilité	X													
4.4.2	Formation, sensibilisation et compétence	X	V	V	V	V	V	V	V						
4.4.3	Communication	X													
4.4.4	Documentation du système de management environnemental	X													
4.4.5	Maîtrise de la documentation	X													
4.4.6	Maîtrise opérationnelle		X	X	X	X	X	X	X						
4.4.7	Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir	X	V	V	V	V	V	V	V						
4.5.1	Surveillance et mesurage	X	V	V	V	V	V	V	V						
4.5.2	Non-conformité, action corrective et action préventive	X	V	V	V	V	V	V	V						
4.5.3	Enregistrements	X	V	V	V	V	V	V	V						
4.5.4	Audit du système de management environnemental	X													
4.6	Revue de direction	X													

Légende :

X Principales vérifications

V Autres vérifications (ex. : vérification de la connaissance de la politique sur le plancher)



ANNEXE E

DEMANDES D'ACTION CORRECTIVE REMISES

À L'ENTREPRISE À LA FIN DE L'AUDIT

Aucune DAC majeure ou mineure n'a été relevée par les auditeurs